

## RAPPORT COMMISSION OFFICIELS DE NATATION COURSE 2014

par Robert GIL

Toujours une stagnation inquiétante du nombre d'officiels « B » et surtout « A ». Par contre, beaucoup trop de chronométreurs « C ».

Mais vu le nombre d'officiels, il est anormal et difficile de comprendre que l'on puisse se retrouver parfois en insuffisance lors d'une compétition et devoir faire appel, par exemple, à un entraîneur pour couvrir le manque d'officiel « A ».

Les entraîneurs doivent s'occuper de leurs nageurs.

Il est vrai, qu'il est difficile de mobiliser et recruter de nouveaux parents bénévoles pour officier au bord des bassins, mais quand même.

### LICENCE :

Pour cause d'économie, la FFN signale que la licence ne sera plus transmise par courrier. Si besoin d'un récépissé, aller sur le site de la FFN, rubrique « les licences/extranat.fr. », inscrire Nom et prénom (rechercher) à cet endroit vous pouvez imprimer ce récépissé de licence.

### SEMINAIRE :

Modifications du règlement : Le niveau de connaissance et d'appréciation a été différent suivant les départements. C'est le virage en dos qui a posé le plus de problème, mais les nageurs font quand même attention à cette phase de la course.

Le séminaire régional des officiels « A » a permis de réunir 40 officiels (4 du 11 + 8 du 30/48 + 10 du 66 et 18 du 34), cela est bien.

Parmi les absents, ils y en avaient sûrement qui auraient eu besoin de cette matinée.

### FFN :

Les officiels inscrits sur les listes FFN sont :

FFN 10 ---- Paule MOLLICONE (30) et Eric POUPEVILLE (34) FFN 10, termine le 31/12/2014.

FFN 11 ---- Vonnick DUVAL (11) et Jacques RIERA (34) termineront le 31/12/2015.

FFN 12 ---- seront du 1<sup>ER</sup>/01/2015 au 31/12/2016 Didier JANIN (66) et Marie TRAIN (34).

TENUES : Depuis le début de la saison 2013-2014, le comité régional de Languedoc-Roussillon a mis en place l'attribution d'un polo pour les officiels A et B et une chemise pour les FFN avec le logo de la FFN et du Comité régional de Languedoc-Roussillon.

*Attention! En cas de non distribution, vous rapprocher des responsables départementaux.*

### RAPPELS :

Chaque officiel A B et C doit obligatoirement participer une fois tous les 2 ans à un recyclage.

Les officiels doivent officier au minimum à : 4 réunions différentes dans la saison pour un officiel C et 8 réunions pour un officiel A ou B.

Ceci est un minimum, mais pas un maximum.

*La commission remercie tous les officiels qui se sont impliqués dans toutes les compétitions tout au long de la saison 2013 – 2014, et ne pas oublier que le doute doit toujours bénéficier au nageur.*